



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Le Programme sports et loisirs pour tous vise à offrir des places gratuites dans plusieurs activités de loisir, sportives ou culturelles aux résidents de Mont-Saint-Hilaire ayant un faible revenu, qui rend presque impossible l'inscription à des activités à des fins récréatives. Une demande peut être présentée pour soi-même ou pour un membre de la famille.

Période d'inscription au *Programme* pour la session d'hiver 2025 : du 26 novembre au 20 décembre 2024.

Critères d'admissibilité :

- Être résident de Mont-Saint-Hilaire;
- Posséder une carte citoyen valide pour chaque membre de la famille;
- Remplir le formulaire de demande;
- Fournir les documents requis au moment de l'adhésion au programme :
 - o Rapport d'impôt fédéral de 2023;
 - o Une (1) pièce d'identité avec photo.
- Le revenu familial avant impôt doit être inférieur au seuil de faible revenu (SFR) tel que défini par Statistique Canada (référence 2022) :
 - 1 personne : 29 380 \$
 - 2 personnes : 36 576 \$
 - 3 personnes : 44 966 \$
 - 4 personnes : 54 594 \$
 - 5 personnes : 61 920 \$
 - 6 personnes : 69 835 \$
 - 7 personnes : 77 751 \$

Étapes à suivre pour déposer votre demande :

- 1- Envoyez un courriel mentionnant votre intérêt pour le programme à loisirs@villemsh.ca contenant votre prénom, nom et numéro de téléphone.
- 2- Vous serez convoqué à un rendez-vous avec un membre du personnel administratif au pavillon Jordi-Bonet. Vous devrez avoir avec vous les pièces justificatives suivantes :
 - o Votre carte citoyen valide ainsi que celle de la personne à inscrire;
 - o Votre déclaration de revenus de l'année de référence (2023). Le rapport doit être complet;
 - o Une (1) pièce d'identité avec photo;
 - o Remplir le formulaire de demande :
 - Avoir sélectionné trois (3) activités par ordre de préférence parmi celles qui sont éligibles.
- 3- L'employé sur place validera votre admissibilité au *Programme sports loisirs pour tous*. Aucune copie de la déclaration de revenus ne sera effectuée, vous pourrez repartir avec vos pièces justificatives. Une photocopie de votre demande vous sera remise.
- 4- Sur place, vous devrez compléter le formulaire de demande, sur lequel vous indiquerez 3 choix d'activité par ordre de préférence.
- 5- Une fois la période d'inscription au *Programme* terminée, le service du loisir et de la culture s'occupera d'octroyer les places selon les préférences de chaque participant. Chaque participant sera contacté afin de savoir s'il a obtenu une place ou non dans l'une des activités choisies.

Conditions particulières :

- Un seul membre de la famille peut bénéficier du *Programme* au cours d'une même session d'activité;
- Dans le cas où le nombre de demandes est supérieur au nombre de places disponibles d'une activité, un tirage au sort sera effectué afin de déterminer le ou les bénéficiaires;
- Dans le cas où le nombre de demandes est supérieur au nombre de places disponibles d'une activité, un participant ne pourra bénéficier d'une place pour une deuxième session consécutive;
- Un participant qui a un taux de présence inférieur à 50 % dans une activité du programme pourrait voir son éligibilité révoquée à la session suivante;
- Pour les activités de camps de jour, seules les places aux camps réguliers ou d'accompagnement sont disponibles. Maximum de 2 semaines d'admissibilité par famille;
- Une personne de plus de 18 ans bénéficiant du statut étudiant n'est pas admissible au programme.

Liste des activités admissibles au Programme :

Pour plus d'informations, consultez la *Programmation Loisirs Hiver 2025* en [cliquant ici](#).

Session Hiver 2025 - Activités offertes par la Ville						
Activité	Clientèle	Nombre de places	Dates/horaire	Heure	Nombre de cours	Lieu
Prêts à rester seuls!	9 à 13 ans	1	Samedi 18 janvier	8h30 à 15h30	1	Pavillon Jordi-Bonet
Gardiens avertis	11 à 15 ans	1	Samedi 25 janvier	8h30 à 16h30	1	Pavillon Jordi-Bonet
Cours de basketball	maternelle à 2e année	1	Les mardis du 14 janvier au 25 mars	18h à 19h	10	École de la Pommeraie
Basketball - Ligue récréative	3e et 4e année	1	Les mardis du 14 janvier au 25 mars	19 h à 20 h	10	École de la Pommeraie
Cours de basketball	Secondaire 1 à 3	1	Les vendredis du 7 février au 11 avril	20 h à 21 h	9	École Ozias-Leduc
Fitness	14 ans et +	1	Les mercredis du 8 janvier au 2 avril	18 h 30 à 19h25	12	Pavillon Jordi-Bonet
Cardio latino	14 ans et +	1	Les mercredis du 8 janvier au 2 avril	19 h 30 à 20h30	12	Pavillon Jordi-Bonet
Essentrics	14 ans et +	1	Les jeudis du 9 janvier au 20 mars	18 h 30 à 19h30	10	Pavillon Jordi-Bonet
Stretching et étirements	14 ans et +	1	Les vendredis du 10 janvier au 21 mars	11h à 12h	10	Pavillon Jordi-Bonet
Langue et culture italienne - niveau 1	14 ans et +	1	Les mardis du 11 février au 22 avril	9 h à 11 h	10	Pavillon Jordi-Bonet
Cours de natation	Enfant	6	Du 10 janvier au 17 mars	variable	9	Centre aquatique
Cours d'aquaforme	Adulte	2	Du 13 janvier au 28 mars	variable	10	Centre aquatique
Cours d'aquadouleur	Adulte	2	Du 13 janvier au 28 mars	variable	10	Centre aquatique

Session Hiver 2025 - Activités offertes par les organismes						
Organisme / Activité	Clientèle	Nombre de places	Dates/horaire	Heure	Nombre de cours	Lieu
École de karaté Sankudo - Cours de karaté	5 à 8 ans	1	Les jeudis de janvier à avril	18h15 à 19h	10	École de la Pommeraie
École de karaté Sankudo - Cours de karaté	9 à 15 ans	1	Les jeudis de janvier à avril	19h15 à 20h15	10	École de la Pommeraie
Club de judo Vallée du Richelieu - Cours de Judo	5 ans et +	1	5 à 7 ans : 1x semaine de janvier à avril 7 à 99 ans : 2x semaine de janvier à avril, en semaine de soir	variable selon l'âge	16 ou 32 selon l'âge	École secondaire Ozias-Leduc
Amis de la Vallée du Richelieu - Abonnement aux activités du mercredi	Retraités	1	Les mercredis de janvier à mai	AM et PM		Pavillon Jordi-Bonet
Atelier de ballet classique de Mont-Saint-Hilaire - cours de ballet pour débutant	4 à 8 ans	1	Les samedis du 11 janvier à mi-avril	AM	14	Pavillon Jordi-Bonet